

droit de lire quoi que ce soit concernant la deuxième partie de la résolution au moment où j'amorce le débat. Je demande à Votre Honneur de faire connaître sa décision à ce sujet.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Vous avez jugé que cette motion ne comprenait que certains mots. Le premier ministre est embarrassé et il tente de se servir de la motion tout entière pour prononcer son discours, parce qu'il ne dispose pas des éléments nécessaires pour la première partie.

**Le très hon. M. Pearson:** Je ne suis pas du tout embarrassé. Le très honorable représentant semble lui-même plutôt agité.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** M. Smallwood va être surpris.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, cette remarque était injustifiée et j'espère que mon honorable ami va, de son côté, s'efforcer de garder ce débat à la hauteur des circonstances.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je pose la question de privilège; c'était justement pour que le débat soit à la hauteur des circonstances que j'ai demandé au premier ministre de se conformer au Règlement et de ne traiter que des éléments dont la Chambre est saisie aujourd'hui; c'est là ce que vous avez décidé, monsieur l'Orateur. Je me suis opposé à la division et le premier ministre s'en tient toujours à la résolution initiale parce qu'il sait ce qu'en penserait M. Smallwood.

**Le très hon. M. Pearson:** Il est regrettable que le nom de M. Smallwood ait été mêlé à ce débat si tôt...

**L'hon. M. Nowlan:** Il y a été mêlé il y a deux semaines.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, j'estime que nous devrions avoir une décision. J'aimerais avoir votre conseil. Pendant que je considère la résolution, ne m'est-il pas permis de me reporter à la seconde partie, relative au «Royal Union Flag»?

**M. l'Orateur:** La résolution a été divisée en deux parties: a) et b), ou résolutions n<sup>os</sup> 1 et 2, comme on voudra les désigner. Sous le rapport de la pertinence, nous discutons, bien entendu, la question d'un drapeau du Canada, qui constitue la première résolution dont la Chambre soit saisie. Il est très difficile de se prononcer sur la question de la

pertinence. J'engage donc bien respectueusement le premier ministre à essayer de se borner à la résolution que j'ai proposée à la Chambre.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Votre décision—que j'accepte, bien entendu—signifie-t-elle que nous devons continuer le débat sur la première partie et prendre une décision à cet égard, et que c'est seulement après que cette décision aura été prise qu'il nous sera permis de parler de la seconde partie?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est ce dont vous avez convenu.

**Le très hon. M. Pearson:** Très bien, cela m'est égal.

**M. l'Orateur:** La question dont la Chambre est saisie porte sur le drapeau du Canada. La seconde résolution traite de l'Union Jack et j'ai proposé à la Chambre que la résolution double, si vous voulez l'appeler ainsi, soit divisée. Nous étudions maintenant la première partie, qui concerne le drapeau du Canada. Je reconnais qu'en traitant de ce sujet, il est très difficile d'écarter tout rappel à l'histoire de notre pays. On ne saurait oublier les années mouvementées de l'histoire du Canada et il me semble donc que le premier ministre a le droit, en ne dépassant pas la mesure et en respectant la règle de la pertinence, de faire allusion aux événements passés, ce qui, je suppose, pourrait signifier qu'on mentionne l'Union Jack et ce qu'il symbolise.

**Le très hon. M. Pearson:** Afin qu'il n'y ait pas plus tard de malentendu, puis-je vous demander, monsieur, quand la seconde partie de la résolution sera présentée à la Chambre?

**M. l'Orateur:** Je me propose de présenter la seconde partie ou, si vous préférez, la seconde résolution, quand la première aura été prise en considération et mise aux voix.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de votre décision. Elle éclaircit l'atmosphère, et je me ferai un plaisir de m'y conformer. Je prends maintenant la parole pour présenter la partie de la résolution qui vise à établir un drapeau national du Canada. Il serait impossible de parler du drapeau national du Canada sans indiquer comment il a évolué, comment il symbolise le passé. Si je fais mention de l'Union Jack, j'espère que les honorables vis-à-vis ne s'indigneront pas trop.

**M. Chatterton:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Vous avez laissé entendre, il y a quelques minutes à peine, que la seconde résolution sera présentée en temps utile. Le sera-t-elle, que la Chambre rejette ou approuve la première?